



## JACKPOT : En France, les dividendes ont bondi de plus de 50% au premier trimestre 2016.

Quand il s'agit de récompenser les actionnaires, l'heure n'est

pas à la restriction. Près de 4,5 milliards de dollars de dividendes ont été reversés aux actionnaires de sociétés françaises entre janvier et mars 2016.

Pour être honnête (ou objectif), cette forte hausse sur les trois premiers mois de l'année s'explique par les 1,5 milliard de dollars de dividendes versés par le groupe Vivendi, présidé par Vincent Bolloré

L'Hexagone a ainsi connu une hausse des dividendes de 51,3%.

Plus modérée, la hausse des dividendes sous-jacents s'établit tout de même en hausse de 5,3% par rapport à la même période l'an passé. Loin devant le 0.7% du rendement de notre livret d'épargne ou des 0.1% d'augmentation de nos retraites.

### Don't forget \*

En français : **N'oubliez pas !**



**Vous avez reçu récemment DEUX vignettes de la Fête de Rentrée des Retraité(e)s de Fabrégoules 2016.**

Nous vous demandons de ne pas partir en vacances avec et de nous faire parvenir votre règlement (avec les talons remplis ou de nous renvoyer les vignettes non-diffusées) dans l'enveloppe-réponse

### Retraités contre la loi Travail ! Toutes et tous dans la rue le 14 juin 2016 !

**Les retraités des B du R dans la manifestation nationale du 14 juin à Paris (un bus est prévu) et dans la manifestation marseillaise**

Au-delà d'un soutien basé sur la solidarité intergénérationnelle, les retraités sont concernés par le recul social contenu dans la Loi travail qui aurait pour conséquences, avec la baisse des salaires, de réduire les cotisations sociales ayant une incidence sur les pensions de retraite et la protection sociale.

Moins de recettes de cotisations, ce sera moins de retraite et de pension pour nous-mêmes et les générations qui nous suivront.

Les retraités ont le devoir de défendre et d'assurer la pérennité de la Sécurité Sociale qui est la traduction concrète de la solidarité entre les générations.

En défendant leurs revendications spécifiques sur le pouvoir d'achat, l'accès aux soins, l'aide à l'autonomie et le service public, elles assument la solidarité envers les jeunes générations et leur dette envers ceux qui nous ont précédés.

**Ce projet de loi n'est ni amendable, ni négociable et doit être retiré !**

## J'ai rencontré un témoin oculaire de ces assassinats.

Chacun de nous, s'il est manifestant ou simple flâneur est passé devant cette plaque : c'est un lieux de rassemblement sur le Vieux-Port, en face de la Bourse.



Et c'est justement dans une manif' que j'ai rencontré ce témoin inattendu.

Petit bémol, notre homme ne savait pas parler à l'époque et ce sont donc ses parents qui lui ont raconté. Oui, ils étaient présents ce jour là sur la place de la Bourse et notre témoin était dans les bras de sa maman : il avait 1 an à peine notre cher Francis M...

Depuis, les années ont passées mais maintenant il sait parler et raconter ...pour le Post' Hier !

**MERCI MADAME ! BRAVOS CAMARADE**

**CAMILLE REJETTE LA MÉDAILLE À MANUEL**

Contre la Loi Travail notre camarade, Camille Senon, ancienne secrétaire générale du syndicat des chèques postaux de Paris, ex-membre dirigeante de la FAPT, rescapée d'Oradour sur Glane, refuse une distinction.

Le petit mot qu'elle a envoyé au siège de la FAPT : « **Face à la criminalisation de l'activité syndicale à l'heure où les camarades sont condamnés par des tribunaux, je ne pouvais faire autrement.**

**Amitiés à toutes et à tous. Camille »**

Et la lettre qu'elle a faite parvenir au 1<sup>er</sup> Ministre...

» **Objet : réponse à v/lettre ci jointe**  
**Monsieur le Premier Ministre,**

**Par lettre du 17 Mai 2016 vous m'informez, je cite**

» **Vous venez d'être nommée directement sur ma proposition au grade de commandeur dans l'ordre national du Mérite. «**

**Or dans le contexte actuel il m'est impossible d'accepter de votre part cette distinction méritée, alors que je suis totalement solidaire des luttes menées depuis 2 mois par les salariés, les jeunes, une majorité de députés et de français**

**contre la loi travail que vous venez d'imposer par le 49-3. Ce serait renier toute ma vie de militante pour plus de justice, de solidarité, de liberté, de fraternité, de paix...**

**Je vous prie donc de bien vouloir prendre acte de mon refus.**

**Veillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de mes sentiments démocratique et républicain.**  
**Camille Senon. »**



## Brève Sportive

Hé Benzéma, tu ne crois pas que D. Deschamps serait un peu anti Cégétiste ?

Il n'y a pas de Section syndicale CGT dans l'équipe de France....

**TOUS LES JOURS  
JE LAVE MON CERVEAU  
AVEC LA TELE**



## STOP À LA DÉSINFORMATION

« Otage »,  
« chantage »,  
\*« illégitimes »,  
« ultra minoritaires »,  
« bras de fer »...

On ne compte plus les  
superlatifs outran-

ciers stigmatisant les salarié(e)s en grève et leurs syndicats, particulièrement la CGT. La classe médiatique, outrée par des affiches jugées « violentes », l'est beaucoup moins quand il s'agit de qualifier ceux qui répriment des salarié(e)s défendant simplement leurs droits. Cette mise en scène médiatique est indigne du travail journalistique de qualité que sont en droit d'attendre les téléspectateurs et les lecteurs.

Pire, de nombreux éditorialistes, commentateurs et « experts », qui ne comprennent rien à la colère sociale, tentent de fustiger la CGT en la rendant responsable de la situation et tentent d'opposer les citoyens et les salarié.e.s entre eux !

Exigeons un juste traitement de l'information qui donne la parole à tous les acteurs, à tous les points de vue, plutôt que de jouer les chargés de com' du gouvernement !

Les conséquences de la loi Travail concernent tous les salariés, y compris les journalistes et les salarié(e)s travaillant dans les médias. Obtenons le retrait de cette loi de régression sociale



### Pour ne pas embrasser Fanny !

Alors, on l'engage ou on l'engage pas cette tripléte des Retraites ?

Parce qu'on a encore quelques jours (jusqu'au 30 juin date limite d'inscription) pour « exploser » notre objectif : +100% d'équipes inscrites

. Bon c'est facile me direz-vous, l'an dernier il n'y avait personne de la Section syndicale.

Alors si le cœur vous en dit de préparer, dans la joie et la bonne humeur, le Mondial la Marseillaise (du 3 au 8 juillet), c'est simple comme un coup de fil qu'on peut donner au syndicat 04.91.11.60 95 et à Roger 06.87.31.18.12

Mais où avais-je le teston ?

**Ça se passera le 2 juillet à 15h00  
Au Boulodrome de la Fare les Oliviers  
Frais de participation 10€/joueur  
comprenant les mises et la restauration du soir**

### STOP à la pub téléphonique !

A partir du 1er juin, les consommateurs qui souhaitent éviter le démarchage téléphonique pourront s'inscrire sur "Bloctel", un nouveau service proposé par le gouvernement. Comment ça marche ?

*Les consommateurs qui ne souhaitent plus recevoir d'appels de démarchage peuvent renseigner leur numéro de mobile ou de fixe sur le site bloctel.gouv.fr. Il faut ensuite compter un mois pour que leur demande soit effective. L'inscription, valable trois ans, pourra être renouvelée par courrier pour par téléphone.*

Encore faut-il avoir internet.

Raison supplémentaire qui appuie notre revendication d'un accès à tarif préférentiel aux services Web !

### De la coupe de cheveux de Thibault aux moustaches de Martinez !

La nouvelle formule leitmotiv des "Merdias" consiste à nous raconter 48 fois par jour que 67% des franchouillards ont une "mauvaise image" de notre camarade MARTINEZ... Il faudrait cependant détailler... A mon avis les 67% se subdivisent en 3 sous-populations :

-17% pensent que MARTINEZ est trop méchant

-40% pensent, au contraire qu'il trop mou

-10% trouvent que sa moustache est de mauvais goût

Avec des sondages de cette qualité-là et les commentaires assortis, on va tous devenir très intelligents... Surtout si on compare ce chiffre et les commentaires avec les résultats de MAQUERON qui, par-contre, est un des politiciens les plus "aimé" avec 33% d'opinions favorables...

NB : pour ceux qui ont oublié de mettre des piles dans leur calculette :  
 $67 + 33 = 100$



Dans un rapport qui se veut électrochoc, et pour le FMI (Fonds Monétaire International), le taux de chômage en France ne dépend que très peu du taux de croissance ou de la conjoncture mondiale. Il est plutôt dû à des causes structurelles, profondes, liées au fonctionnement de notre système social (*sic*) mais aussi à la formation des personnes exclues du marché de l'emploi. Parmi les blocages structurels du marché du tra-

vail français listés par le FMI: "des conventions collectives centralisées pour plus de 700 branches d'activité; des procédures judiciaires longues et incertaines en matière de licenciement; un accès relativement facile aux allocations chômage et à la protection sociale; un salaire minimum relativement élevé et un coin fiscal important sur le travail" (*re-sic*)

#### Ce que préconise le FMI ?

- Ouvrir le droit au chômage au bout de quatre mois de cotisations contre trois actuellement,

- rendre les allocations dégressives
- durcir les règles relatives à l'acceptation d'offres d'emploi satisfaisantes",
- meilleur accompagnement des chômeurs et une formation plus adaptée aux besoins du marché du travail. (*re-re-sic*)

Quant à la loi Travail qui met actuellement le feu aux poudres en France, le FMI vote pour, la qualifiant d'étape "nécessaire vers un marché du travail plus dynamique". (*définitivement sic !*)

## **Solidarité financière** avec les grévistes "loi Travail"

L'engagement dans la grève reconductible d'un certain nombre de secteurs professionnels décidé par les salariés avec leurs syndicats donne confiance et espoir pour gagner le retrait définitif de la loi du travail.

De nombreux salariés, retraités veulent apporter leur solidarité, leurs encouragements aux salariés en lutte, montrant combien cette bataille est soutenue par l'opinion publique, les citoyens solidaires à leur manière et avec leurs moyens.

La solidarité du monde du travail est essentielle pour tisser les liens face au gouvernement qui organise les divisions. La première des solidarités à développer est celle de l'engagement dans la lutte et les manifestations pour gagner le retrait de cette loi régressive.

La CGT organise la solidarité financière qui leur sera entièrement dédiée avec une redistribution transparente entre les divers secteurs professionnels concernés.\*<sup>(1)</sup>

Les aides (**chèques libellés à l'ordre de Solidarité CGT Mobilisation Retrait Loi Travail**) sont à adresser dans un premier temps au Syndicat CGT FAPT Poste 55 av de la Rose 13013 Marseille, pour nous permettre de faire le point. Nous nous chargerons de les faire parvenir à la Confédération CGT qui centralise la collecte pour les secteurs professionnels engagés dans la grève reconductible

\*<sup>(1)</sup> Sur ce sujet, la CGT appelle ses organisations à la vigilance concernant certaines collectes dites « caisses de grève » organisées sans accord des secteurs professionnels engagés dans la bataille

***Faut arrêter de râler, faut venir en discuter !***

## **Ordre du Jour**

***Avant les Congés, il est bon de faire un bilan et de se fixer les objectifs pour la rentrée, tout en préparant la Fête de Fabrégoules 2016 !***

